

COMMUNICATION DE M. FLÉBUS.  
INSTRUMENTS DE PÊCHE DE L'OCÉANIE.

La remarquable série que je puis vous présenter ce soir, grâce à l'obligeance de notre collègue M. Exsteens, est composée en majeure partie d'instruments de pêche provenant de différentes régions de l'Océanie.

Malheureusement, ces pièces ont le défaut, comme celles qui forment la majorité des collections privées, et même de certaines collections publiques, de n'être pas toutes déterminées rigoureusement, tant au point de vue de leur origine que parfois de leur usage.

Cette réserve faite, elles sont cependant très intéressantes, surtout au point de vue de la technique et de l'étude de l'évolution des formes. Aussi est-ce à ce point de vue que je me placerai particulièrement pour les étudier.

Cette présentation me fournit l'occasion de vous entretenir brièvement des instruments de pêche de l'Océanie, pour lesquels j'ai puisé les matériaux de cette étude dans le remarquable mémoire : *Vorgeschichtliche Fischereigeräte und neuere Vergleichstücke* que vient de publier M. Krause <sup>(1)</sup>, et dont je dois la communication à l'amabilité de notre président, M. Rutot.

La pêche peut être considérée en somme comme une chasse qui doit ses caractères particuliers au milieu spécial dans lequel elle s'effectue. Aussi y retrouvons-nous à peu près tous les procédés employés pour la chasse.

Le procédé le plus simple consiste à saisir directement le gibier à la main, ou à le prendre dans un récipient quelconque après l'avoir forcé dans un endroit où il lui est devenu difficile de se mouvoir. C'est ce que nous trouvons notamment aux îles Marshall, où il y a des migrations périodiques de poissons : on tâche de circonscrire une de leurs bandes, de la pousser au rivage, où ils échouent et où on les prend soit à la main, soit dans des sacs ou des paniers.

Un procédé plus compliqué est celui qui consiste à fermer par un barrage une crique poissonneuse où s'est aventurée une bande de poissons migrateurs, et à les saisir lorsque celle-ci est asséchée soit artificiellement, soit à marée basse. Ce moyen est employé dans de nombreux endroits : îles Gilbert, Butantari, Raraka, Samoa, Fidji, Kuria, Rukwetan.

Enfin, un dernier procédé consiste à empoisonner l'eau au moyen d'un narcotique ; il suffit dès lors de recueillir les poissons qui flottent inanimés à la surface ; il se pratique communément chez les Néo-Calédoniens, les Dayak de Bornéo, aux îles Carolines et Mentawai.

---

<sup>(1)</sup> *Zeitschrift für Fischerei*, 1904, fasc. IV.

Quant aux modes de pêche demandant un outillage spécial, ils peuvent se diviser en trois groupes :

Le premier comporte l'emploi d'armes (massue, flèches, lances, harpons) ;

Le second groupe réunit les procédés où le poisson vient se prendre de lui-même à un engin muni ou non d'un appât (hameçon) ;

Dans le troisième groupe enfin, nous réunissons les pièges : lacets, filets, nasses, qui retiennent le poisson sans l'endommager.

**I. ARMES. — Massue.** — L'emploi de la massue pour la pêche demande une eau peu profonde, ou dans laquelle le poisson se tient immobile près de la surface ; enfin la massue peut servir simplement à assommer un poisson déjà pris et pourvu de défenses dont le pêcheur tient à se garer.

La massue est employée à la pêche aux Philippines, en Australie, aux Indes néerlandaises et dans presque toutes les îles de l'Océan Indien.

**Flèches.** — La flèche la plus simple, une baguette de bois appointée, est encore en usage aux îles Gilbert, Salomon, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie. Les flèches du Kaiser Wilhelmsland et de l'île Shortland ont à l'extrémité opposée quelques brèves de bois servant d'empennure. Quelquefois la pointe porte une barbelure, comme à l'île Shortland, à Timor (où elles sont en bambou).

Les flèches que je vous présente viennent de l'Australie ; la pointe est une baguette en bois dur, affilée à l'une de ses extrémités et s'enfonçant par l'autre dans une hampe en roseau. Les deux extrémités du roseau sont renforcées par une virole en fibres végétales recouvertes d'une sorte de mastic.

Ces flèches se lancent au moyen d'un propulseur ; ces propulseurs, représentés dans la collection par deux exemplaires, sont composés d'une lame de bois en forme de feuille de saule, dont l'extrémité effilée est surmontée d'un disque plus épais en fibres végétales enroulées et recouvertes de mastic. Ce disque sert de poignée.

Dans un second exemplaire, l'extrémité effilée est directement tenue en main et est surmontée d'un pommeau fait de la même façon. L'autre extrémité du propulseur est garnie d'une forte pointe conique s'enfonçant à angle aigu dans le manche ; l'union

des deux pièces est assurée par des ligatures recouvertes du même mastic.

A côté des pointes de flèches en fuseau, nous trouvons bien d'autres formes, tout comme dans les flèches servant à la chasse ou à la guerre, et je vous signalerai brièvement les principales.

Les pointes en feuille de saule sont très répandues dans l'archipel Malais, la Nouvelle-Guinée et dans tout l'océan Pacifique : elles sont en bois et en os; l'adjonction d'un pédoncule s'enfonçant dans la hampe est un sérieux perfectionnement qui se rencontre surtout dans les pointes en bois. Cette variété a la même distribution géographique que la forme dont elle dérive. Les flèches à ailerons se rencontrent aux Indes néerlandaises; à Sumatra, on les lance à la sarbacane.

Des pointes à tranchant transversal en os sont en usage en Indonésie.

Je passe maintenant aux pointes barbelées. J'ai déjà signalé les flèches barbelées d'une pièce, de l'île Shortland et de Timor.

A la Nouvelle-Hollande, un os fixé sur l'extrémité de la flèche suivant un angle très aigu forme à la fois la pointe et un aileron. Des armatures en os à un rang de barbelures se rencontrent aux Nouvelles-Hébrides et au Kaiser Wilhelmsland; des pointes de bois à deux rangs de barbelures sont en usage aux îles Salomon, en Nouvelle-Guinée, dans tout l'océan Pacifique.

Il existe aussi des flèches armées de deux ou plusieurs pointes. Les flèches à une pointe, garnies d'un ou plusieurs crochets, en bois (archipel Malais) ou en fer (archipel Malais et Nouvelle-Guinée), se présentent comme des fourches. D'autres, provenant également de l'archipel Malais (Halmamera), ont une pointe garnie de deux rangs de barbelures dans l'axe de la hampe et une seconde pointe divergente à un rang de barbelures. Cette armature est en bois.

Le nombre des pointes divergentes augmentant, nous avons des flèches en trident (archipel Malais et presque toutes les îles de l'océan Pacifique) ou armés de tout un faisceau de pointes, cinq, sept (îles Nicobar), et jusque vingt (archipel Malais et diverses îles de l'océan Pacifique), mais l'emploi de ces instruments pour la pêche est restreint.

Une mention toute particulière doit être faite des petits harpons-flèches de l'île Mentawai, près de Sumatra. Ce harpon a une hampe en bambou et une armature composée d'un faisceau de pointes en fil d'archal attachée ensemble par une corde qui, après s'être

enroulée, est attachée à l'extrémité de la hampe, dans laquelle est plantée l'armature; le harpon est lancé comme une flèche; a-t-il touché le but, la corde se déroule, et la hampe sert de flotteur pour empêcher le poisson d'échapper.

*Harpons.* — Ces armes peuvent être employées indifféremment à la main ou comme armes de jet, et alors être lancées à la main ou au moyen d'un propulseur.

Le harpon le plus simple est une longue gaule en bois dur appointée à un bout. On le retrouve encore en usage en Nouvelle-Irlande, par exemple, et en Australie. La série de quatre pièces australiennes que je vous présente répond à cette dernière définition. La pointe en est garnie de vannerie recouverte de mastic. Dans deux de ces pièces, la hampe est en bois d'une essence différente du bois de la pointe; l'union des deux parties est assurée par une virole analogue à celle que je vous montrais tantôt dans les flèches.

Comme perfectionnement de cette technique simpliste, nous trouvons tout d'abord le renforcement de la pointe par une armature d'os, de fil de fer, que l'on s'est procuré chez les civilisés (îles Marshall, Australie), ou de pierre; en Australie occidentale, le verre de bouteille est en usage; aux îles de l'Amirauté, nous trouvons ces magnifiques harpons d'obsidienne que M. De Pauw nous a présentés il y a deux mois (\*).

Quant aux modifications de la forme de la pointe, elles varient à l'infini, mais peuvent être considérées comme ressortissant de deux techniques. Dans la première, la barbelure est une épine surajoutée à la pointe, à laquelle elle est attachée par un mastic et des liens; dans la seconde, elle est sculptée dans la pointe même.

*Armatures à barbelures surajoutées.* — Ces armatures, dont je vous présente ici une importante série, sont d'un usage très répandu chez tous les primitifs de l'Océanie; j'aurai même l'occasion de vous en montrer des exemples chez les Malais.

Trois pièces, qui proviennent de la Nouvelle-Guinée, nous montrent clairement le passage de la pointe fusiforme à la pointe à barbelures. L'extrémité de l'armature est taillée en biseau aigu,

---

(\*) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, 1904, p. 265. A mon avis, ces pièces proviennent non du Mexique, mais des îles de l'Amirauté.

sur lequel est appliqué un os appointé à ses deux extrémités, dont l'une forme une barbelure, l'autre, la pointe du harpon; une ligature très serrée, semblable à celles qui garnissent les pointes des pièces précédentes, assure la réunion des deux pièces. Quant à la hampe, deux de ces harpons sont d'une seule pièce; l'une d'elles présente vers son extrémité un dessin imitant la vannerie et la troisième présente, comme deux des harpons de la nouvelle série, une pointe en bois dur, enfoncée dans la hampe, qui est également en bois.

Voici maintenant des pièces nous montrant clairement l'évolution de la technique.

Deux harpons des îles Kings-Mill ont deux rangs de barbelures. La partie du bois qui fait armature forme un cône très allongé qui surplombe la hampe et à la base duquel celle-ci est ornée d'une bande de fine vannerie, à éléments bruns et blancs, formant des ornements géométriques. Une bande semblable, mais plus étroite, se trouve à la base des premiers barbelons. Ceux-ci, des esquilles d'os, sont au nombre de six, trois de chaque côté, disposés un peu en spica et fixés par des fibres végétales recouvertes de mastic.

Un harpon de même provenance ne diffère de ceux-ci que par le fait qu'il est garni de quatre rangs de quatre barbelures.

Les harpons des îles Hervey que voici nous représentent un nouveau type ornemental. Au lieu de vannerie à éléments de colorations différentes et à dessins ornementaux, un seul lien de vannerie enroulé en spirale sur 2 ou 3 centimètres de hauteur fait une fausse virole; au lieu du cône surplombant la hampe, l'armature comprise entre les deux bandes de vannerie fait un renflement fusiforme, orné de bandes en relief et de bandes en zigzag, alternant les unes avec les autres.

Parmi les exemplaires présentant cinq et six barbelures, un seul possède une armature en cône; il offre la même disposition vers le quart inférieur de la hampe. Il est, comme tous les autres exemplaires de cette série, pourvu seulement de bandes en spirale. Les ornements du renflement en fuseau de la base de l'armature sont mieux exécutés que dans l'exemplaire à quatre barbelons que nous avons décrit. Et vers le sommet du fuseau, une des bandes est plus saillante et forme deux triangles à sommet inférieur, triangles divisés en deux par une ligne médiane; on pourrait, dans ce dessin, reconnaître une figure humaine stylisée.

Ce souci d'ornementation est poussé plus loin encore dans une série de sept harpons provenant des îles Salomon et qui sont

remarquables par la délicatesse de l'ornementation. Ce sont de véritables objets de luxe. Je me contenterai d'en décrire un, les autres n'en différant que par les détails.

Le harpon se compose d'une longue tige en bois, dont les extrémités vont en s'effilant; la partie qui forme la hampe ne présente aucun ornement; celle qui porte l'armature est recouverte d'une série d'ornements superposés. Une fine vannerie à éléments rouges et jaunes fait, autour de la hampe, un anneau de 7 centimètres de haut, à dessins d'un effet fort décoratif. Au-dessus, un bourrelet en mousse est également teint en rouge avec une bande blanche; ce bourrelet a 2 centimètres de haut; le bois du harpon, au-dessus, est laissé à nu sur une hauteur de 6 centimètres et est décoré de deux grossières figures humaines, dont les lignes en creux sont peintes en blanc. Au-dessus se trouve une nouvelle vannerie, semblable à la première, puis commence l'armature proprement dite. L'armature se compose d'arêtes de poisson fixées au bois par de la vannerie, et comporte trois étages. D'abord, quatre rangées de quatre épines courtes implantées à 2 centimètres de hauteur les unes des autres; la vannerie qui les surmonte est peinte en blanc. Le second étage est composé de trois rangs de quatre longues arêtes, dont la partie libre mesure 6 centimètres et dont la rangée inférieure surplombe les petites épines. La vannerie qui recouvre la base des épines est ornée de lignes horizontales blanches et brunes, celle qui correspond à la partie libre des arêtes est peinte en blanc avec une ligne verticale brune séparant les arêtes.

Enfin, un troisième étage se compose de six rangées de quatre arêtes qui vont en diminuant de longueur et dont les attaches forment une série de petites pyramides se surplombant; la vannerie est peinte en blanc avec une ligne verticale brune séparant les épines. Cette partie de l'armature mesure 10 centimètres de haut. La pointe du harpon, qui mesure 2 centimètres, est recouverte de vannerie jaune.

Ces harpons sont, je l'ai dit, des objets de luxe, et deux des exemplaires de la collection conservent encore le fourreau de paille qui sert à protéger leur armature.

*Harpons à barbelures sculptées.* — Ils peuvent se diviser en deux grandes classes, suivant qu'ils sont garnis d'une ou de plusieurs pointes.

Les harpons à une pointe sont représentés dans la série par bon nombre d'exemplaires, les uns à un, les autres à plusieurs rangs de barbelons. Nous commencerons par les premiers.

Le plus simple est un harpon des îles Kings-Mill, tout en bois, d'une seule pièce ; au-dessous de la pointe, deux forts barbelons se détachent ; ils sont recourbés à angle presque droit et forment de forts crochets.

Voici maintenant une série de harpons australiens, qui, au point de vue de la hampe, sont semblables, sauf leurs dimensions plus fortes, aux flèches que je vous ai présentées et dont l'armature en bois est comparable à celle du harpon des îles Kings-Mill ; les barbelures sont plus nombreuses (il y en a de six à quatorze) et moins accusées ; sur la plupart d'entre eux, ce sont de simples dents.

Les propulseurs qui servent à lancer ces harpons sont plus longs et moins larges que les propulseurs à flèches ; leur forme rappelle celle d'un fourreau d'épée ; l'extrémité qui porte le crochet est arrondie, et la fixation de la dent est semblable, comme technique, à celle des propulseurs à flèche ; la poignée, longue d'une dizaine de centimètres, est séparée du reste du manche par une gorge destinée à recevoir la commissure du pouce et de l'index. L'un des propulseurs est décoré près du crochet et de la poignée par des lignes transversales peintes en blanc.

Deux harpons des îles Salomon ont une hampe en bambou et une armature en bois ; la hampe est garnie à son extrémité d'un bourrelet analogue probablement à celui des pièces de même provenance que je vous ai montrées, mais recouvert d'un mastic dans lequel sont incrustées de petites coquilles et des verroteries. Chacune des rangées verticales se compose, dans l'un des exemplaires, de deux barbelons, dans l'autre de neuf, répartis en trois étages. Ces barbelures sont en forme d'ailerons, larges et non recourbées.

Enfin, voici une série de sept pièces qui ne sont probablement pas toutes des harpons, mais qui nous permettent, d'une façon remarquable, d'étudier la dégénérescence d'une technique. Ces pièces, en bois de palmier, proviennent des îles Fidji (cinq) et de la Nouvelle-Zélande. Leurs barbelures sont peu saillantes, très nombreuses en général et si rapprochées que, pour plusieurs d'entre elles, elles semblent former plutôt un dessin ornemental.

Deux exemplaires, le premier provenant des îles Fidji, le second de la Nouvelle-Zélande, sont en deux pièces, la réunion de la hampe et de l'armature étant recouverte par une cordelette.

Le premier de ces harpons a son armature formée de six rangées de trois dents, auxquelles fait suite un fuseau hexagonal, à la base duquel deux bandes en relief forment des zigzags simulant trois dents.



Dans l'autre, les dents ne sont plus simulées que par des bandes en zigzag au nombre de dix-huit et formant trois rangées de pointes; il n'y a plus de fuseau, et les bandes inférieures, au nombre de quatre, sont taillées de telle façon que la pointe supérieure en est beaucoup plus accusée que l'inférieure.

Les autres exemplaires sont d'une pièce et, sauf le second, originaires des îles Fidji. Dans le premier, la pointe est formée par un long cône, auquel font suite quatre rangées de six dents, puis une sorte de virole quadrangulaire ornée de dessins en zigzag sur deux de ses côtés; sur les deux autres côtés, un petit aileron.

Dans le second exemplaire, provenant de la Nouvelle-Zélande, le cône terminal est moins allongé. Les barbelures, beaucoup plus nombreuses, sont sculptées de telle façon que, tandis que sur les côtés elles vont en s'élargissant et en s'agrandissant de haut en bas, en avant et en arrière elles s'aplatissent et ne forment plus qu'une colonne entrecoupée par des rainures.

La virole, qui commence immédiatement sous les derniers ailerons, représente vaguement des figures humaines, adossées et regardant de côté, supportées par une base quadrangulaire ornée de lignes verticales en zigzag.

La dégradation des ailerons va s'accroissant dans les trois autres exemplaires de la collection. Dans l'un d'eux, l'armature forme un fuseau quadrangulaire, à angles cannelés, séparés par des colonnettes; sur la moitié de sa hauteur, à la partie inférieure, deux des angles se détachent aux ailerons, de sorte que la hampe semble être reçue dans une douille que forme l'armature.

Dans un second exemplaire, les colonnettes entre les angles n'existent plus, les ailerons rejoignent la hampe et leur partie inférieure, où se trouve une bande en relief, sous laquelle une bande incisée figure la vannerie.

Dans le dernier exemplaire enfin, il y a deux colonnettes, cannelées dans leur partie supérieure, lisses dans leur moitié inférieure, où elles se terminent dans une bande en relief.

*Harpons à plusieurs pointes.* — Ces harpons, comme certaines flèches, sont munis de plusieurs pointes réunies ou non par la base; ils prêtent aux mêmes considérations. Le bois et le fer sont les principales matières employées dans leur construction. Rarement ils présentent des barbelures surajoutées. Le fait n'est cependant pas sans exemples. Les barbelures, sauf dans le trident, sont dirigées en dehors; mais il y a des exceptions, par exemple à

l'île Tamimbar, dans l'archipel Malais, à la Nouvelle-Zélande, dans les îles du Pacifique.

Je vous présente trois pièces appartenant à cette catégorie, deux harpons à deux dents et un à quatre dents, venant des îles Salomon.

Les deux premiers ont une hampe en bambou, avec virole garnie de coquilles, et chacune des dents du harpon en bois présente, près de la pointe, deux barbelons dirigés en dehors. Le harpon à quatre dents a une hampe en bois, dans laquelle sont implantées quatre dents semblables à celles que je viens de décrire, réunies, un peu au-dessus de leur emmanchure, par une cordelette.

Les harpons à deux dents sont, en Océanie, les plus répandus de cette catégorie. Les tridents se retrouvent dans l'archipel Malais, aux îles Nicobar, dans l'Indonésie, etc. Les dents sont, je l'ai dit, en bois, parfois en fer (Nancouri, archipel Malais). Le nombre de dents peut être plus considérable, cinq (Nancouri, etc.), sept (îles Bismarck), neuf (Kaiser Wilhelmsland) et même jusque vingt (Ceram). Dans les archipels du Pacifique, on rencontre fréquemment des harpons dont la pointe est composée d'un faisceau de baguettes de bois de palmier enfoncées dans une hampe de bambou.

II. HAMEÇONS. — L'emploi du hameçon est incontestablement un progrès considérable dans la technique de la pêche. Il demande de la part du pêcheur bien moins d'habileté et ne nécessite même pas sa présence continue (lignes de fond).

Son usage est loin d'être aussi généralisé que celui des harpons et des armes de jet. Les habitants des îles Andaman, par exemple, ne le connaissent pas.

Partout où le métal a pénétré, c'est à lui, surtout au fer, que l'on a recours pour la fabrication des hameçons. Cependant, nombreux sont les endroits où nous trouvons encore en usage des hameçons en bois, en pierre, ou en os. Parmi les matériaux employés, la nacre et l'écaille de tortue méritent une place à part en Océanie.

Les hameçons ne comportent pas nécessairement un appât, les hameçons de nacre des insulaires de l'océan Pacifique notamment, ni l'emploi de la ligne; à Klein Kei (archipel Malais), le hameçon est suspendu à un flotteur, et lorsqu'un poisson y a mordu, le pêcheur se jette à l'eau et le prend à la main.

Au point de vue de leur forme, il faut distinguer tout d'abord les hameçons en plusieurs pièces, fréquents dans l'océan Pacifique. Ils

se composent en général d'un manche et d'une pointe réunis à angle plus ou moins aigu par des liens en fibres végétales (à l'archipel Bismarck les deux pièces sont en nacre). Souvent les deux pièces sont de nature différente : bois et os, os et pierre, os ou écaille de tortue et nacre (îles Salomon, Kaiser Wilhelmsland). On les garnit parfois dans cette dernière contrée de perles de verroterie suivant l'appât. Un exemplaire de Nouvelle-Bretagne se compose d'une arête de poisson et d'un lien en fibre végétale contourné de façon à servir de manche. Signalons une évolution technique très intéressante, le remplacement de la pointe en os par du fil de fer ou d'archal.

Parmi les hameçons d'une seule pièce et à pointe lisse, nous trouvons une catégorie de pièces aussi primitives que les précédentes, dont elles sont peut-être le prototype.

Ce sont des hameçons où pointe et manche se réunissent à angles aigus; c'est une petite branche fourchue dont seule la fourche est conservée; elle se retrouve chez les Néo-Calédoniens. La forme en a persisté dans les hameçons en os de Klein Kei et du Kaiser Wilhelmsland, les hameçons en nacre du même pays et les hameçons en fil de fer plié de l'île de Pâques.

Que l'angle de réunion des deux branches s'arrondisse, on a un des types les plus communs de hameçons que l'on retrouve, en os au Kaiser Wilhelmsland, en nacre ou en coquillages dans le même pays, aux Carolines, à Samoa, aux îles Hawaï, en écaille de tortue, aux Carolines et en fer aux îles Hawaï.

Une troisième catégorie comprend les hameçons à pointe barbelée; leur évolution dépend de la possession d'un métal malléable; cependant, aux îles Hawaï, on imite en écaille de tortue les hameçons de fer à pointe barbelée.

Les hameçons de cuivre et de laiton sont en usage dans la plupart des îles de l'Océan Pacifique et à l'île de Pâques.

Dans les îles du Pacifique, on emploie, pour armer les lignes de fond, de simples épines à deux pointes fixées par le milieu.

Cette coutume se pratique notamment aux îles Gilbert et aux îles Marshall.

De même que le hameçon ne comporte pas nécessairement un appât, il est un procédé de pêche où l'appât sert en quelque sorte de hameçon.

Aux îles Marshall et aux Moluques, les indigènes pratiquent ce genre de pêche avec une sorte de dragon en feuilles de palmier dont la queue est garnie de toiles d'araignées, que les poissons happent et dont ils ne peuvent plus se débarrasser.

III. FILETS ET NASSES. — En commençant l'étude des instruments au moyen desquels le pêcheur prend le poisson d'une manière simplement rétentive, je dois citer le lacet ou nœud coulant, porté au bout d'un bâton et qui est employé aux îles Gilbert, à l'île du Kangaroo, sur la côte de l'Australie du Sud et à la Nouvelle-Guinée.

De tous les filets, le plus employé est le filet à main; l'épuisette est en usage en Nouvelle-Guinée et à l'île Baber (Malaisie). Un filet manié à deux bâtons est en usage dans tout le Pacifique, l'archipel Malais, à Samoa, aux Philippines; le filet à ciseaux se retrouve à l'île Baber. Il existe aussi au nord de Bornéo et çà et là dans le Pacifique; l'épervier se rencontre au nord de Bornéo.

*Nasses.* — Nous ne connaissons d'exemples de nasses en filet qu'à Batavia; les nasses en vannerie, au contraire, sont fréquemment signalées en Océanie, à Victoria, à Makassar, aux îles Célèbes, dans les îles de la Sonde, à Ambon, aux Moluques, à Céram, en Nouvelle-Bretagne et aux îles Salomon.

La nasse à chape est connue au nord de Java, dans l'archipel Malais, à Sumatra, à Atjeh et à Céram. Elle n'a pas été signalée dans l'océan Pacifique.

Voilà, très brièvement, l'histoire des instruments de pêche en Océanie; il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de résumer, à propos d'une présentation d'objets ethnographiques, ces quelques notions sur l'une des industries les plus importantes de ces sauvages, industrie qui pour beaucoup d'entre eux est la source principale de leur subsistance.

#### DISCUSSION.

M. VAN DEN BROECK. — Des auteurs ont signalé un fait assez intéressant, c'est que en lançant des harpons barbelés d'un côté, il ne doit pas être tenu compte de la déviation que subit l'arme en entrant dans l'eau.

M. FLÉBUS ne connaît aucun renseignement à ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Flébus de sa communication.

La séance est levée à 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

---